Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260209-D26_043-DE

MORLAIX communauté

Morlaix Communauté
Séance du lundi 9 février 2026
Délibération D26-043

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 27 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres titulaires présents : 43
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de représentations : 0
Nombre de votants : 48

Secrétaire de séance : Valérie Scattolin

Étaient présents : **Carantec** : Nicole Ségalen-Hamon, Alban Le Roux **Garlan** : Joseph Irrien **Guimaëc** : Pierre Le Goff **Henvic** : Christophe Micheau **Lanmeur** Jean-Marc Le Berr **Lannéanou** : Hervé Saint-Jalm **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Jean-René Péron **Locquénolé** : Francis Lebrault **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Valérie Scattolin, Yvon Laurans, Laëtitia Abily, David Guyomar, Nathalie Barnet, André Laurent, Jean-Charles Pouliquen, Marie Gallouédec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Nolwenn Malengreau **Plouégat-Guerrand** : Renaud de Clermont-Tonnerre **Plouégat-Moysan** : François Girotto **Plouézoc'h** : Brigitte Mel **Plougasnou** : Nathalie Bernard, Hervé Le Ruz **Plougonven** : Bernadette Auffret, Jean Laurent Hamon **Plouigneau** : Joëlle Huon, Roger Héré, Odette Colas **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Claude Poder **Saint-Jean-du-Doigt** : Monique Nedellec **Saint-Martin-des-Champs** : François Hamon, Martine Gireault, Marc Rousic **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Solange Creignou **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Gilles Creach, Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : **Lanmeur** : Anne-Catherine Lucas à Jean-Marc Le Berr **Locquirec** : Gwénolé Guyomarc'h à Pierre Le Goff **Morlaix** : Sabine Duval-Arnould à Jean-Charles Pouliquen ; **Plourin-lès-Morlaix** : Morgane Bicrel à Guy Pennec **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski à Aude Goarnisson

Était représenté : /

Étaient absents excusés : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Guerlesquin :** Eric Cloarec **Plouigneau** : Johny Delépine.

Convention de partenariat CREHA OUEST et Morlaix Communauté 2026/2027/2028

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n°1 " Répondre aux besoins en logements dans leur diversité"

Rapporteur : Yvon Laurans

La convention de partenariat conclue avec le CREHA Ouest pour la période 2023-2025 arrive à échéance. Cette convention permet à Morlaix Communauté d'accéder aux Fichiers de la Demande Locative Sociale (FDLS) du Finistère et ainsi de mener à bien sa politique de gestion des demandeurs de logement sociaux du territoire. Il convient de délibérer pour son renouvellement.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260209-D26_043-DE

A/ Les fichiers de la demande locative sociale du Finistère :

Le fichier commun de la demande locative sociale a été mis en place en avril 2011. Il assure l'enregistrement et la gestion des demandes en logement social du territoire. Le fichier délivre un numéro unique à tout demandeur ayant déposé une demande de logement et permet une gestion partagée entre acteurs de l'enregistrement jusqu'à l'attribution du logement.
Les demandes peuvent être enregistrées auprès d'un guichet d'enregistrement (organismes HLM du territoire) ou directement en ligne sur le site www.demandelogement29.fr.
Il permet d'éviter les doubles-comptes, d'avoir une appréciation fine des besoins et il fluidifie la gestion des réponses à apporter aux demandeurs.

B/ Objectifs et enjeux pour Morlaix Communauté

Morlaix Communauté participe depuis 2011 au fonctionnement de cet outil. Il permet notamment d'obtenir des données statistiques et nominatives de la demande locative sociale sur le territoire qui contribuent à la connaissance communautaire des besoins.
Ce Fichier départemental, géré par le CREHA OUEST, est également bien adapté pour répondre aux nouvelles obligations réglementaires. En effet, la réglementation actuelle (Loi ALUR du 24 mars 2014, loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 et la loi Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification du 9 février 2022), prévoit que les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dotés d'un Programme Local de l'Habitat (PLH), dans le cadre de l'élaboration d'un plan partenarial de gestion de la demande locative et d'information des demandeurs (PPGD), instaurent un dispositif destiné à mettre en commun les dossiers de demandes de logement social et à satisfaire au droit à l'information des demandeurs.

C/ Le renouvellement de la convention et la participation au fonctionnement du fichier commun

Quatre conventions ont été conclues sur les périodes 2011-2013, 2014-2016, 2017-2019, 2020-2022 et 2023-2025. Il convient donc de renouveler cette convention, sur la période 2026-2028.Les conditions de financement ainsi que celles touchant à la mise à disposition des données figurent dans le projet de convention en annexe 1, convention qui porte sur la période 2026-2028.
La participation de Morlaix Communauté (inscrite au budget du volet Habitat 2020-2025 du PLUi-H) est fixée à 4 677 € par an et se décompose comme suit :

- part fixe annuelle : 1000€
- cotisation à l'association : 200 €
- part variable selon le nombre de logements

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement-Habitat-Mobilités-Mer et littoral du 19 janvier 2026 ;

Il est proposé au Conseil de Communauté :

- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat correspondante et tout document relatif à ce dossier.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

La secrétaire de séance,
Valérie Scattolin

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
BAIE DE MORLAIX